

MAP

Maison de l'Architecture
et des Paysages
Centre — Val de Loire
www.ma-cvl.org

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
7 juin 2024**

La Celle-Condé

T. 02 38 54 08 96
E. info@ma-cvl.orgMembres adhérents présents :

Becau Franck, Duplaix Rémy, Joliet Elise, Paulet Amélie, Bauchet Jacques, Radigue Jean-Louis, Klein Mégane, Gauchery Sylvain, Antoine Claire, Tchepelev Frederic, Morin Alexandre, Bohec Yves-Marie, Alasoeur Emmanuel, Biaunier Ludovic, Sallé Cécile, Barrier Jean-Yves, Foliguet Françoise, Sanson Pascal, Ibrahim Iba, Boulnois Jacques, Cacco Federica, Debaque Alexandra, Jolivet Virginie, Leroy Damien, Mazaud Nathalie, Mittmann Elke et Sarh Audrey (27).

Membres adhérents représentés :

CAUE 36 donne pouvoir à Biaunier Ludovic, Benassy Delphine donne pouvoir à Barrier Jean-Yves, Simonnet Antoine donne pouvoir à Ibrahim Iba, Marcon Philippe donne pouvoir à Boulnois Jacques, Baltzer Thomas donne pouvoir à Cacco Federica, Jolivet Damien donne pouvoir à Jolivet Virginie, Diacon Christine donne pouvoir à Leroy Damien, Vaconsin Antoine donne pouvoir à Mazaud Nathalie et Marion Pascale donne pouvoir à Mittmann Elke (9).

Membres adhérents excusés :

Morisseau Grégory, Force Marin.

Permanentes présentes de la Maison de l'Architecture :

Elke Mittmann : Directrice

Federica Cacco : Chargée de projets et communication

Virginie Jolivet : Administration, Gestion et formation.

Ordre du jour

- 1. PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2023 DU PRESIDENT**
- 2. QUITUS DU RAPPORT MORAL**
- 3. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2023**
- 4. QUITUS RAPPORT D'ACTIVITES**
- 5. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2023**
- 6. QUITUS DU RAPPORT FINANCIER**
- 7. VOTE MONTANT COTISATION 2024**
- 8. ÉLECTION NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAP**

1. PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2023 DU PRESIDENT

Le Président Jacques Boulnois, a démarré l'Assemblée Générale en remerciant tous les adhérents qui ont pu participer à cette réunion. Il a indiqué que de nombreuses institutions manifestent un vif intérêt pour collaborer avec nous. Ces collaborations visent à : explorer l'architecture passée, présente et future, comprendre les paysages et la biodiversité et appréhender le projet comme un équilibre entre paysages et architectures.

Cependant, en raison de cette forte demande, nous sommes parfois obligés de décliner certaines propositions.

C'est enthousiasmant de constater l'intérêt grandissant pour cette transversalité. La Maison de l'Architecture et des Paysages s'inscrit dans ce paradigme lorsqu'elle décrypte puis montre de manière didactique ce « qui ont fabriqué, fabriquent et devront fabriquer nos environnements et habitats ».

Pour cela, nous avons la chance de disposer d'une équipe compétente, complémentaire, agréable et motivée pour produire les expositions, conférences, visites et formations à destination des jeunes, des élu.e.s, des paysagistes, des architectes et de toutes et tous.

« Qu'est-ce que c'est facile de "bénévolat" dans ces conditions ! MERCI »

À la suite, il a rappelé l'ordre du jour de cette réunion.

Le Président a présenté les principes de constitution de l'actuel bureau et de l'équipe, son fonctionnement et ses réunions.

Il a également remercié vivement la Région Centre-Val de Loire, représentée par Mme Benassy ; la DRAC Centre-Val de Loire, représentée par Damien Leroy, qui assure chaque année une importante subvention à l'association ; le lycée Charles Péguy et Marin Force, pour ses idées et son aide pour l'organisation de l'université populaire ; les membres du bureau pour leur implication sérieuse et visionnaire ainsi que l'équipe pour son énergie et ses savoir-faire mises au service afin d'accomplir les missions de la Maison de l'Architecture et des Paysages Centre-Val de Loire.

Les principaux partenaires pour tous nos projets sont : la DRAC Centre-Val de Loire, la Région Centre-Val de Loire, le CROA Centre-Val de Loire, le CROA PACA, la MAV PACA, la ville d'Orléans, les CAUEs de la Région Centre-Val de Loire, Envirobot Centre, les Archives municipales d'Orléans, les Archives départementales du Loiret, le lycée Charles Péguy-Orléans, l'Université d'Orléans, TOPOS Agence d'urbanisme des Territoires de l'Orléanais, la Métropole d'Orléans-Service Ville d'Art et d'Histoire, le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré à Tours, la Société archéologique de Tours, l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage-Blois, Fibois Centre-Val de Loire, la DREAL Centre-Val de Loire, le Collège Jean Rostand, la Ville Saint-Pierre-des-Corps, etc.

Le rapport moral complet est disponible ci-joint

2. QUITUS DU RAPPORT MORAL

L'assemblée a voté à l'unanimité pour l'approbation du rapport moral.

3. PRESENTATION DES ACTIVITES 2023 DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE

Elke Mittmann, Directrice et Federica Cacco, chargée de projets et de communication, ont présenté l'ensemble des activités organisées en 2023 par l'association.

La Maison de l'Architecture a organisé en 2023 différentes activités, mis en place des formations structurées et participé à des manifestations culturelles.

Ceci a été possible grâce à la création et à la poursuite de nos partenariats avec les différents acteurs et institutions de la Région Centre – Val de Loire. L'ensemble des partenaires ont été remerciés dans le rapport moral du Président.

Ceci a permis également de multiplier les actions et de les répartir sur une grande partie du territoire de la région Centre – Val de Loire. Cette politique de multiplication de partenariats (public et privé) va être poursuivie dans les prochaines années.

Cette année nous n'avons pas eu de mécénat ou d'apport en industrie de la part d'entreprises privées. Cela s'explique principalement par la modification des modalités de décision enlevant le pouvoir décisionnel régional aux entreprises pour financer des associations. A l'automne, nous lancerons une campagne d'information pour rappeler, notamment, que nous disposons du rescrit fiscal.

L'esprit consistait à diversifier les différents types d'actions en fonction des trois différents formats dans lesquels s'inscrivent toutes les actions de la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire :

ACTION 1 :

- Identifier et faire connaître le patrimoine bâti du XXe et XXIe siècle en région Centre

ACTION 2 :

- Introduction à la prise en compte des grands enjeux de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire en région Centre-Val de Loire en écho aux approches et tendances nationales et internationales

ACTION 3 :

- Développer une offre de formation en direction des professionnels, des élus, des maîtres d'ouvrages et du grand public

Lors de l'AG, un bilan des formations proposées par la Maison de l'Architecture en 2023 a été présenté par Virginie Jolivet. Elke Mittmann a indiqué également que la MAP effectue un point régulier lors des réunions, concernant la démarche d'amélioration continue pour le suivi de la qualité dans la mise en place des formations structurées. La certification Qualiopi a été obtenue en 2021. Afin de conserver cette qualification, la Maison de l'Architecture, pour son Organisme de Formation, a eu un audit de renouvellement qui a été effectué fin 2023. La certification a été reconduite jusqu'en avril 2027.

Le rapport d'activité complet est disponible ci-joint.

4. QUITUS RAPPORT D'ACTIVITES

L'assemblée a voté à l'unanimité pour l'approbation du rapport d'activités.

5. RAPPORT FINANCIER 2023

Ludovic Biaunier, Trésorier de l'association, a indiqué que le rapport financier est établi par le cabinet de comptabilité COGEP situé à Olivet et démontre un bilan 2023 déficitaire de 11161€. Cette situation est due à plusieurs éléments : une augmentation des honoraires, hausse des taux bancaires, des loyers (+15%), frais du personnel ainsi qu'aux actions qui se sont ajoutées en cours d'année. Ces actions s'inscrivaient dans la cohérence et dans la continuité de la programmation de la MA, mais n'avaient pas d'enveloppes financières prévues.

En 2023, la formation continue pour les architectes a influencé très positivement sur le bilan financier pour un résultat de 59 175€ soit +36% par rapport à 2022.

Les subventions de la DRAC Centre-Val de Loire sont équivalentes aux années 2018-2019-2020. Le CROA Centre-Val de Loire a accordé une subvention exceptionnelle à la MA pour les JNA 2023.

La trésorerie de la MA est en baisse de 8%, à la suite du résultat déficitaire de la MA.

Le rapport financier complet est disponible dans le PowerPoint de la réunion.

6. QUITUS DU RAPPORT FINANCIER

L'assemblée a voté à la majorité pour l'approbation du rapport financier.
Deux personnes se sont abstenues pour le vote : Françoise Foliguet et Jacques Bouchet.

7. VOTE MONTANT COTISATION 2024

L'assemblée a voté à l'unanimité pour le maintien du montant des cotisations soit :

- Cotisation annuelle : 35€
- Cotisation annuelle étudiants : 5€
- Cotisation membre bienfaiteur : 50€ et plus

8. ELECTION NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAP

Federica a indiqué que selon l'article 9 des Statuts approuvés le 1 février 2024, le CA comprend :

9 membres au minimum et 12 membres au maximum dont au moins 2 architectes et un paysagiste

2 membres du CROA

4 personnalités extérieures sont membres de droit :

- Le.la Directeur.rice de la DRAC Centre- Val de Loire (Christine DIACON)
- 1 agent de la DRAC Centre - Val de Loire (Damien LEROY)
- 1 représentant.e du Conseil régional Centre-Val de Loire (Delphine BENASSY)
- 1 membre représentant des CAUEs Centre-Val de Loire (Grégoire BRUZULIER)

Les autres membres sont élus par l'assemblée générale.

Suite à l'envoi de l'appel de candidature, nous avons reçu cinq candidatures, chacune accompagnée de sa profession de foi. Les candidatures proviennent de :

- Jean-Yves Barrier
- Franck Becuau
- Alexandra Debaque
- Marin Force
- Grégory Morisseau

Les candidats présents à l'AG se sont présentés.

Elke Mittmann a lu les professions de foi de Marin Force et de Grégory Morisseau, qui ne pouvaient pas être présents, car ils étaient retenus par des jurys.

Avant de procéder au vote, chaque adhérent à jour de sa cotisation 2024 a reçu un papier afin d'exprimer son vote. Les personnes ayant reçu un pouvoir disposaient de deux papiers. Chaque papier ne devait contenir qu'un seul nom.

Le Président demande à l'assemblée si trois personnes veulent bien se désigner en tant que scrutateurs. Trois personnes se sont désignées : Françoise Foliguet, Cécile Sallé et Nathalie Mazaud.

Résultat du vote :

Il y a eu 36 bulletins de distribués.

- Jean-Yves Barrier : 4
- Franck Becuau : 9
- Alexandra Debaque : 12
- Marin Force : 3
- Grégory Morisseau : 7
- Bulletin nul : 1 (non reçu)

À la suite du dépouillement, tous les candidats qui se sont présentés ont été élus membres du CA de la Maison de l'Architecture et des Paysages. Le nouveau Conseil d'Administration se compose de 11 membres.

À la suite de l'Assemblée Générale, Jacques Boulnois a convoqué les nouveaux membres siégeant au Conseil d'Administration, afin d'élire les nouveaux membres du Bureau.

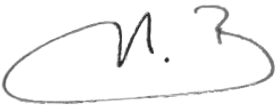
Nous vous remercions vivement pour votre présence et de votre engagement présent et futur.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Rapport moral 2023 du Président
- Rapport des activités 2023
- PowerPoint de la réunion

Orléans, le 20 juin 2024

Le Président,
Jacques Boulnois



Le Secrétaire,
Grégory Morisseau

